

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01033
Numéro SIREN : 502 720 907
Nom ou dénomination : JPS GRANULATS

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 11378

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise route départementale 115J		21700 VILLERS LA FAYE		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 0 2 7 2 0 9 0 7 0 0 0 2 6			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 2 1	N-1 13 10 3 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clientèles et comptes rattachés (3)*	BX	BY
CREANÇES	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	CX	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	CN	
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN	CO	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

Depose au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
 15 OCT 2021
 sous le n° 11378



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le rapport d'Expert Comptable En Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. SAS HEXO

WACHTER & SONS
100 N. 3rd St.
St. Paul, Minn.

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4...6.54...6.13.....)	DA	4 654 613	4 654 613	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	17 008	17 008	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(570 865)	(393 074)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	64 910	(177 792)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	41 212	41 212	
TOTAL (I)	DL	4 206 878	4 141 967		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	305 471	305 471	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	305 471	305 471	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	2 329 097	2 269 120	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 195 155	1 377 031	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 366 418	2 013 260	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	980 311	1 347 937	
	Dettes fiscales et sociales	DY	288 426	776 842	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		511 236	
Autres dettes	EA	163 154	276 580		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	7 322 560	8 572 007		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 834 909	13 019 445		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 323 336	6 022 783		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	295 026	496 412		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SAS JPS GRANULATS				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD	73 409	FE		FF	73 409
			} services*	FG	475 739	FH	208 000	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		549 148	FK	208 000	FL	757 148
	Production stockée*					FM	(2 464)	
	Production immobilisée*					FN	369 380	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	26 245	
	Autres produits (1) (11)					FQ	86	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 152 859
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	88 923	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	656 506	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 273	
	Salaires et traitements*					FY	188 592	
	Charges sociales (10)					FZ	85 224	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	74 604	33 414
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	217	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 100 337	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	52 522	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	243 128	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	243 128	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	217 737	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	217 737	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	25 392	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	77 913	

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 004	3 250
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	340 000	1 583 717
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	352 004	1 586 967
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	100 170	83 454
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	264 837	1 367 568
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	365 007	1 451 022
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(13 003)	135 945
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(16 806)
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 747 991	2 910 561
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 683 081	3 088 353
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	64 910	(177 792)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	19 128	16 283
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	11 887	33 566
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	26 245	35 248
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(13)	Dont cotisations obligatoires	A9		
	Dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		365 007	352 004	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 834 909.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 757 148.16 Euros et dégagant un bénéfice de 64 910.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes LCL 60100 D et 466339V qui étaient créditeurs de 229 180.30 € ont été soldé durant l'exercice.

Le compte LCL litige est quand à lui passé de 86 047.58 € à 106 393.88 €.

La société a souscrit un emprunt PGE CIC de 200 K€, remboursable sur N+1.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Suite au contrôle fiscal de 2170, qui était à l'époque en intégration fiscale avec JPS Granulats, et notamment aux redressement des crédits d'impôt recherche et crédits

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

d'impôts innovation, la société JPS Granulats a été mise en demeure de payer 60 129 € dont 41 288 € d'impôt sur les sociétés, 16 515 € de majorations et 2 326 € d'intérêts de retard.

La société JPS Granulats est actuellement en pour parler avec le SIE de Beaune pour obtenir une remise gracieuse des pénalités et effectuer des compensations entre les dettes et créances qu'ils ont par rapport aux impôts.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société JPS GRANULATS est la société mère intégrante du périmètre d'intégration fiscale formée par elle et les sociétés SAS CALEXY et SAS GABS depuis le 01 avril 2012.

La charge d'impôt supportée par les filiales n'est pas modifiée par la convention d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 057		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 228		308 993
Installations générales agencements aménagements divers	5 050		
Matériel de transport	40 746		37 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		3 818
Immobilisations corporelles en cours	152 570		438 196
TOTAL	242 683		788 507
Autres participations	7 767 261		
Prêts, autres immobilisations financières	86 214		
TOTAL	7 853 475		
TOTAL GENERAL	8 277 215		788 507

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1	181 056	181 056
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		325 921	4 300	4 300
Installations générales agencements aménagements divers		5 050		
Matériel de transport		33 583	44 663	44 663
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 590	8 317	8 317
Immobilisations corporelles en cours			590 766	590 766
TOTAL		383 144	648 046	648 046
Autres participations			7 767 261	7 767 261
Prêts, autres immobilisations financières			86 214	86 214
TOTAL			7 853 475	7 853 475
TOTAL GENERAL		383 145	8 682 577	8 682 577

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	79 155	13 174	1	92 328
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 400	44 406	61 084	1 722
Installations générales agencements aménagements divers	5 050		5 050	
Matériel de transport	40 746	2 929	33 583	10 092
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089	502	18 590	5 001
TOTAL	87 285	47 837	118 307	16 815
TOTAL GENERAL	166 440	61 011	118 308	109 143

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 174				
Instal.techniques matériel outillage indus.	44 406				
Matériel de transport	2 929				
Matériel de bureau informatique mobilier	502				
TOTAL	47 837				
TOTAL GENERAL	61 011				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	43 797		13 593	30 204

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	41 212				41 212
TOTAL	41 212				41 212

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	305 471				305 471
TOTAL	305 471				305 471
TOTAL GENERAL	346 683				346 683

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	86 214	86 214	
Autres créances clients	901 308	901 308	
Personnel et comptes rattachés	517	517	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 937	1 937	
Impôts sur les bénéfices	5 096	5 096	
Taxe sur la valeur ajoutée	152 271	152 271	
Divers état et autres collectivités publiques	867	867	
Groupe et associés	1 924 734	1 924 734	
Débiteurs divers	218 213	218 213	
Charges constatées d'avance	25 757	25 757	
TOTAL	3 316 914	3 316 914	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 329 097	329 873	1 999 224	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	305 155	305 155		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	890 000	890 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	980 311	980 311		
Personnel et comptes rattachés	29 174	29 174		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 084	42 084		
Taxe sur la valeur ajoutée	215 344	215 344		
Autres impôts taxes et assimilés	1 824	1 824		
Groupe et associés	2 366 418	2 366 418		
Autres dettes	163 154	163 154		
TOTAL	7 322 560	5 323 336	1 999 224	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	177 461			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	3 457 473			3 457 473
Actions à divid prioritaire	1.0000	1 197 140			1 197 140

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges et font l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCA	1 197 140	2	

Signature de la convention fixant les modalités de remboursement des sommes dues au titre des OCA 2016 par la société JPS GRANULAT au profit de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT et BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	509 915
Autres créances	9 484
Total	519 399

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	329 874
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 129
Emprunts et dettes financières diverses	72 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 441
Dettes fiscales et sociales	31 983
Autres dettes	23 154
Total	702 022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 757
Total	25 757

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	30 204	14.28
Total	30 204	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
305 471			305 471

Le montant total des primes de non conversion s'élèvent à 587 289,48€ au 31/03/2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	2
Ouvriers	1
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	217 737	243 128
Dont entreprises liées	11 886	19 128

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4680 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4680 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		64 388
Caution bénéfique de 2170	64 388	
Total (1)		64 388
(1) Dont concernant les filiales		64 388

Avance bloquée de 519k€ chez 2170 au profit de la BNP

Engagements reçus

Garantie BPI au profit de JPS GRANULATS

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				42 802	42 802
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				42 802	42 802
Total				42 802	42 802
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				31 289	31 289
- exercice				7 822	7 822
Total				39 112	39 112
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 947	1 947
Total				1 947	1 947

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 692
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 599
Engagement total		15 291

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0.74%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS JPS GRANULATS
21700 VILLERS LA FAYE

Page : 24

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS CALEXY	300 000	-12 118	100.00	345 001	345 001	162 767		5 121	-43 210		
- SAS SAS GABS	960 000	-718 033	100.00	2 474 000	2 474 000	1 032 994		1 896 053	-140 444		
- SAS SAS INDREXT	770 000	232 987	70.00	2 455 853	2 455 853	187 433		1 606 116	8 344		
- SAS SAS SAFAC	562 320	1 035 147	50.02	2 422 407	2 422 407	-325 789		1 882 466	257 341		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS SAS 2170	540 000	-267 637	50.00	40 000	40 000	38 299		1 432 646	-160 187		31/12/2020
- SAS SAS JASON INDUSTRIES	500 000	-259 419	35.30	30 000	30 000	-896 623		1 402 492	38 992		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Solde BTP emprunt erreur 2018	2 461	77180000
- Solde AN anteriorité	2 527	77180000
- Excedent impot locaux	1 475	77180000
- TVA 10-18 et 12-18	5 541	77180000
Total	12 004	
Charges exceptionnelles		
- Penalités et amendes	11 803	67120000
- Assurance non saisi en 17-18	9 039	67180000
- Trop payé social	560	67180000
- Virt URSSAF Huissier	11 916	67180000
- Solde AN antérieur	945	67180000
- extourne int empts N-1 non prov	5 423	67180000
- solde dif lettrage assurance	311	67180000
- indemnisation et avantage divers	60 173	67180000
Total	100 170	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	19
Titres immobilisés	19
Créances immobilisées	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	19
Obligations convertibles ou échangeables	20
Disponibilités en Euros	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
Charges à répartir sur plusieurs exercices	20
Primes de remboursement des obligations	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	21
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	21
Honoraires des commissaires aux comptes	21
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Montant des engagements financiers	22
Informations en matière de crédit bail	22
Engagement en matière de pensions et retraites	23
Liste des filiales et participations	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

24

NA = Non Applicable NS = Non significative

JPS GRANULATS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 654 613 euros
Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
502 720 907 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 64 910,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	64 910,33 euros
Absorption des pertes antérieures pour Le compte « report à nouveau » s'élevant désormais à -505 955,05 euros.	64 910,33 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2021

Cette résolution est adoptée/rejetée :

..4 654 613.....voix ayant voté pour
.....0.....voix ayant voté contre
.....0.....voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Pour la Société REKCOTS
Présidente



JPS GRANULATS

Société par actions simplifiée au capital de 4.654.613 €

Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE

R.C.S : DIJON 502 720 907

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2021

A l'Assemblée Générale de la société JPS GRANULATS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JPS GRANULATS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, pour ce qui concerne notamment les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

REVISION, GESTION, AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros - R.C.S. DIJON 790 172 977

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon
1, rue du Dauphiné - "Stratège" - CS 90056 - 21121 Fontaine-lès-Dijon
Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com

S'agissant des titres de participation, nous avons obtenu communication des comptes annuels des filiales établis sous la responsabilité de leur direction et obtenu les informations que nous avons jugées nécessaires afin de corroborer les estimations significatives retenues à la clôture.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



REVISION, GESTION, AUDIT

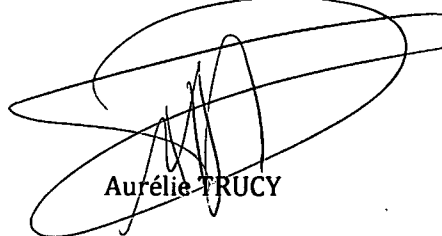
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros - R.C.S. DIJON 790 172 977

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon
1, rue du Dauphiné - "Stratège" - CS 90056 - 21121 Fontaine-lès-Dijon
Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FONTAINE-LES-DIJON,
Le 28 septembre 2021

Le commissaire aux comptes,
REVISION GESTION AUDIT



Aurélie TRUCY

REVISION, GESTION, AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros - R.C.S. DIJON 790 172 977

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon
1, rue du Dauphiné - "Stratège" - CS 90056 - 21121 Fontaine-lès-Dijon
Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	181 056	92 328	88 728	101 902	-13 174	-12.93
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	4 300	1 722	2 578	2 828	-250	-8.84
Autres immobilisations corporelles	52 980	15 093	37 886	-0	37 887	NS
Immobilisations en cours	590 766		590 766	152 570	438 196	287.21
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 767 261		7 767 261	7 767 261		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	86 214		86 214	86 214		
Total II	8 682 577	109 143	8 573 434	8 110 775	462 658	5.70
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	901 308		901 308	1 569 002	-667 695	-42.56
Autres créances	2 303 635		2 303 635	3 231 232	-927 597	-28.71
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	571		571	122	449	368.16
Charges constatées d'avance (3)	25 757		25 757	64 517	-38 760	-60.08
Total III	3 231 271		3 231 271	4 864 873	-1 633 602	-33.58
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	30 204		30 204	43 797	-13 593	-31.04
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 944 052	109 143	11 834 909	13 019 445	-1 184 536	-9.10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

86 214

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS IHEXO

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2021 12	Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
	Euros	Euros	Euros	%
Capital (Dont versé : 4 654 613)	4 654 613	4 654 613		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	17 008	17 008		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-570 865	-393 074	-177 792	-45.23
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	64 910	-177 792	242 702	136.51
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	41 212	41 212		
Total I	4 206 878	4 141 967	64 910	1.57
Autres fonds propres				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total II				
Provisions				
Provisions pour risques	305 471	305 471		
Provisions pour charges				
Total III	305 471	305 471		
Dettes (I)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles	2 329 097	2 269 120	59 978	2.64
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	894 571	867 461	27 110	3.13
Concours bancaires courants	300 584	509 570	-208 986	-41.01
Emprunts et dettes financières diverses	2 366 418	2 013 260	353 158	17.54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	980 311	1 347 937	-367 626	-27.27
Dettes fiscales et sociales	288 426	776 842	-488 417	-62.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		511 236	-511 236	-100.00
Autres dettes	163 154	276 580	-113 427	-41.01
Comptes de Régularisation				
Produits constatés d'avance (I)				
Total IV	7 322 560	8 572 007	-1 249 447	-14.58
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 834 909	13 019 445	-1 184 536	-9.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 323 336 6 022 783

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS IHEXO



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021			Exercice N-1 31/03/2020	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	73 409		73 409	153 123	-79 713	-52.06
Production vendue de services	475 739	208 000	683 739	687 648	-3 909	-0.57
Chiffre d'affaires NET	549 148	208 000	757 148	840 770	-83 622	-9.95
Production stockée				-2 464	2 464	100.00
Production immobilisée			369 380	426 030	-56 650	-13.30
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 245	35 248	-9 003	-25.54
Autres produits			86	7 727	-7 641	-98.89
Total des Produits d'exploitation (I)			1 152 859	1 307 311	-154 453	-11.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 923	147 983	-59 061	-39.91
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			656 506	733 227	-76 722	-10.46
Impôts, taxes et versements assimilés			6 273	-790	7 062	894.26
Salaires et traitements			188 592	284 825	-96 233	-33.79
Charges sociales			85 224	107 832	-22 608	-20.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 604	33 414	41 190	123.27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			217	340	-123	-36.24
Total des Charges d'exploitation (II)			1 100 337	1 306 831	-206 494	-15.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			52 522	480	52 042	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS HEXO

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
	31/03/2021	12	31/03/2020	12	Euros	%	
Produits financiers							
Produits financiers de participations (3)	243 128		16 283		226 845	NS	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)							
Autres intérêts et produits assimilés (3)							
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total V	243 128		16 283		226 845	NS	
Charges financières							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilés (4)	217 737		347 306		-129 569	-37.31	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total VI	217 737		347 306		-129 569	-37.31	
2. Résultat financier (V-VI)	25 392		-331 022		356 414	107.67	
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	77 913		-330 542		408 456	123.57	
Produits exceptionnels							
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 004		3 250		8 754	269.35	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	340 000		1 583 717		-1 243 717	-78.53	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges							
Total VII	352 004		1 586 967		-1 234 963	-77.82	
Charges exceptionnelles							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 170		83 454		16 716	20.03	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	264 837		1 367 568		-1 102 731	-80.63	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Total VIII	365 007		1 451 022		-1 086 015	-74.84	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-13 003		135 945		-148 948	-109.56	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)					-16 806	16 806	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 747 991		2 910 561		-1 162 570	-39.94	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 683 081		3 088 353		-1 405 272	-45.50	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	64 910		-177 792		242 702	136.51	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

19 128 16 283
11 887 33 566

SAS HEXO



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 834 909.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 757 148.16 Euros et dégageant un bénéfice de 64 910.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes LCL 60100 D et 466339V qui étaient créiteurs de 229 180.30 € ont été soldé durant l'exercice.

Le compte LCL litige est quand à lui passé de 86 047.58 € à 106 393.88 €.

La société a souscrit un emprunt PGE CIC de 200 K€, remboursable sur N+1.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Suite au contrôle fiscal de 2170, qui était à l'époque en intégration fiscale avec JPS Granulats, et notamment aux redressement des crédits d'impôt recherche et crédits

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

d'impôts innovation, la société JPS Granulats a été mise en demeure de payer 60 129 € dont 41 288 € d'impôt sur les sociétés, 16 515 € de majorations et 2 326 € d'intérêts de retard.

La société JPS Granulats est actuellement en pour parler avec le SIE de Beaune pour obtenir une remise gracieuse des pénalités et effectuer des compensations entre les dettes et créances qu'ils ont par rapport aux impôts.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société JPS GRANULATS est la société mère intégrante du périmètre d'intégration fiscale formée par elle et les sociétés SAS CALEXY et SAS GABS depuis le 01 avril 2012.

La charge d'impôt supportée par les filiales n'est pas modifiée par la convention d'intégration fiscale.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 057		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 228		308 993
Installations générales agencements aménagements divers	5 050		
Matériel de transport	40 746		37 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		3 818
Immobilisations corporelles en cours	152 570		438 196
TOTAL	242 683		788 507
Autres participations	7 767 261		
Prêts, autres immobilisations financières	86 214		
TOTAL	7 853 475		
TOTAL GENERAL	8 277 215		788 507

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1	181 056	181 056
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		325 921	4 300	4 300
Installations générales agencements aménagements divers		5 050		
Matériel de transport		33 583	44 663	44 663
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 590	8 317	8 317
Immobilisations corporelles en cours			590 766	590 766
TOTAL		383 144	648 046	648 046
Autres participations			7 767 261	7 767 261
Prêts, autres immobilisations financières			86 214	86 214
TOTAL			7 853 475	7 853 475
TOTAL GENERAL		383 145	8 682 577	8 682 577

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	79 155	13 174	1	92 328
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 400	44 406	61 084	1 722
Installations générales agencements aménagements divers	5 050		5 050	
Matériel de transport	40 746	2 929	33 583	10 092
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089	502	18 590	5 001
TOTAL	87 285	47 837	118 307	16 815
TOTAL GENERAL	166 440	61 011	118 308	109 143

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	13 174				
Instal techniques matériel outillage indus.	44 406				
Matériel de transport	2 929				
Matériel de bureau informatique mobilier	502				
TOTAL	47 837				
TOTAL GENERAL	61 011				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	43 797		13 593	30 204

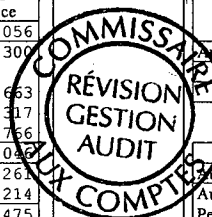
Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	41 212				41 212
TOTAL	41 212				41 212

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	305 471				305 471
TOTAL	305 471				305 471
TOTAL GENERAL	346 683				346 683

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	86 214	86 214	
Autres créances clients	901 308	901 308	
Personnel et comptes rattachés	517	517	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 937	1 937	
Impôts sur les bénéfices	5 096	5 096	
Taxe sur la valeur ajoutée	152 271	152 271	
Divers état et autres collectivités publiques	867	867	
Groupe et associés	1 924 734	1 924 734	
Débiteurs divers	218 213	218 213	
Charges constatées d'avance	25 757	25 757	
TOTAL	3 316 914	3 316 914	



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 329 097	329 873	1 999 224	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	305 155	305 155		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	890 000	890 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	980 311	980 311		
Personnel et comptes rattachés	29 174	29 174		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 084	42 084		
Taxe sur la valeur ajoutée	215 344	215 344		
Autres impôts taxes et assimilés	1 824	1 824		
Groupe et associés	2 366 418	2 366 418		
Autres dettes	163 154	163 154		
TOTAL	7 322 560	5 323 336	1 999 224	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	177 461			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	3 457 473			3 457 473
Actions à divid prioritaire	1.0000	1 197 140			1 197 140

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges et font l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCA	1 197 140	2	

Signature de la convention fixant les modalités de remboursement des sommes dues au titre des OCA 2016 par la société JPS GRANULAT au profit de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT et BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	509 915
Autres créances	9 484
Total	519 399

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	329 874
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 129
Emprunts et dettes financières diverses	72 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 441
Dettes fiscales et sociales	31 983
Autres dettes	23 154
Total	702 022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 757
Total	25 757

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	30 204	14.28
Total	30 204	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Primes de remboursement des obligations

(Code de Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
305 471			305 471

Le montant total des primes de non conversion s'élève à 587 289,48€ au 31/03/2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	2
Ouvriers	1
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	217 737	243 128
Dont entreprises liées	11 886	19 128

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4680 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4680 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Caution bénéfice de 2170	64 388	64 388
Total (1)		64 388
(1) Dont concernant les filiales		64 388

Avance bloquée de 519k€ chez 2170 au profit de la BNP

Engagements reçus

Garantie BPI au profit de JPS GRANULATS

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				42 802	42 802
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				42 802	42 802
Total				42 802	42 802
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				31 289	31 289
- exercice				7 822	7 822
Total				39 112	39 112
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 947	1 947
Total				1 947	1 947



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 692
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 599
Engagement total		15 291

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0.74%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 14
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	19
Titres immobilisés	19
Créances immobilisées	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	19
Obligations convertibles ou échangeables	20
Disponibilités en Euros	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
Charges à répartir sur plusieurs exercices	20
Primes de remboursement des obligations	21

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	21
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	21
Honoraires des commissaires aux comptes	21

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Montant des engagements financiers	22
Informations en matière de crédit bail	22
Engagement en matière de pensions et retraites	23
Liste des filiales et participations	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-15, P.V.G Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS IPS GRANULATS
21700 VILLERS LA FAYE

Société	Capital	Partenariat possédé par le groupe	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Pris et avances consentis et non remboursés	Primes et avances constatées et non remboursées	Titre d'attente du dernier exercice	Rendement net du dernier exercice	Dividendes perçus par la société	Observations
				17-18	18-19						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS CALEYX	211 000	100	100	228 000	228 000	120 000		0,00	0,00		
- SAS SAS GABS	200 000	100	100	214 000	214 000	1 000 000		0,00	0,00		
- SAS SAS INDRFXT	200 000	100	100	200 000	200 000	120 000		0,00	0,00		
- SAS SAS SAFAC	200 000	100	100	200 000	200 000	120 000		0,00	0,00		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS SAS 2170	200 000	100	100	200 000	200 000	120 000		0,00	0,00		
- SAS SAS JASON INDUSTRIES	200 000	100	100	200 000	200 000	120 000		0,00	0,00		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 631-2-13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Solde BTP emprunt exercice 2018	2 461	77180000
- Solde AN antérieur	2 527	77180000
- Excédent impôt locaux	1 475	77180000
- TVA 110-18 et 12-18	5 541	77180000
Total	12 004	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	11 803	67120000
- Assurance non satis en 17-18	9 039	67180000
- Trop payé social	560	67180000
- Vnt URSSAF Husser	11 916	67180000
- Solde AN antérieur	945	67180000
- extorne int empts N-1 non prov	5 423	67180000
- solde dt lettrage assurance	311	67180000
- indemnisation et avantage divers	60 173	67180000
Total	100 170	



ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

24



NA = Non Applicable NS = Non significative